



Traité Baba Kama

Michna 4 - Chapitre 10

זה בא בחתיבתו שלין,
זה בא בכדו שלדבש;
נסדקה חבית שלדבש,
ושפנ' זה את יינו והציל את הדם לתוכו,
אין לו אלא שכרון;
אם אמר לו:

"אצל את שלך, ואתת נזון לי דמי שלך",
תיבתן לו.

שטר נבר סמורי וסמור חברו,
שלוניכה מנה ושלחו מאתים,
הנימ' את שלו, והציל את שלחו,
אין לו אלא שכרון.

אם אמר לו:
"אצל את שלך, ואתת נזון לי דמי שלך",
תיבתן לו.

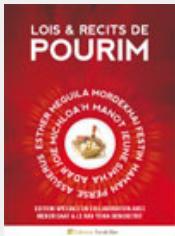
Celui qui déambule avec son tonneau de vin, tandis qu'un [autre] vient avec sa cruche de miel, lorsque la cruche de miel se fend et que celui-ci (le premier) déverse son vin [par terre] afin d'y récupérer le miel [de l'autre], il n'a le droit qu'à « sa compensation ».

S'il avait dit [au préalable :] « Je sauverai qui t'appartient (le miel) si tu me donnes la contre-valeur de ce qui est à moi (le vin) », il (le propriétaire du miel) est tenu de lui donner (la valeur du vin perdu).

Si un fleuve submerge son âne, ainsi que celui de son prochain, et que le sien vaut un Mané, tandis que celui de son prochain en vaut deux ; si celui-ci (le premier) délaisse son âne afin de sauver celui de son prochain, il n'a droit qu'à « sa compensation ».

S'il avait dit [au préalable :] « Je sauverai ce qui t'appartient (c'est-à-dire ton âne qui vaut deux Manés) si tu me donnes la contre-valeur de ce qui est à moi (c'est-à-dire mon âne) qui ne vaut qu'un Mané, il (le second) est tenu de lui donner un Mané.

Lois & Récits de POURIM



Comprendre le sens et appliquer les lois de la joyeuse fête de Pourim. L'histoire détaillée de la Mégoula d'Esther, réflexions sur la vraie joie..."